

Ressources accrues pour le soutien aux artistes et à la création

## **Le Conseil des arts de Saguenay optimise sa gouvernance**

**Saguenay, le 21 mars 2025** – Le Conseil des arts de Saguenay (CAS) annonce des changements à sa gouvernance. Ces changements ont été réalisés en collaboration avec la Ville de Saguenay qui assure, depuis le 14 mars, la gestion administrative de l'organisme. Dans cette optique, la permanence, les postes de direction générale et de chargée de développement et de communications ont été abolis.

Le CAS poursuivra ses activités en plaçant l'emphase sur le financement de la recherche et la création artistique professionnelle afin d'accroître sa portée en levée, gestion et distribution de fonds destinés aux arts. Les administrateurs du CAS ont fait ce choix à la lumière des constats qui émanent de l'évaluation effectuée au terme du protocole de trois ans (2021-2024) qui liait la Ville et le CAS. La démarche s'accompagne d'une intention d'utiliser, dans l'avenir, les sommes auparavant dédiées à l'administration pour bonifier le soutien.

L'aspect le plus important pour le milieu culturel est que le CAS et la Ville maintiendront intégralement les programmes de soutien déjà existants en 2025 et 2026. De plus, le personnel du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire mettra son expertise à profit pour l'organisation des appels de dossiers et des jurys d'évaluation par les pairs. La Ville et le CAS désirent ainsi poursuivre la mission de soutien au milieu artistique.

Grâce à cette collaboration étroite avec la Ville, le CAS s'engage à garantir qu'une évaluation par des spécialistes disciplinaires sera toujours au cœur des décisions et à assurer au milieu une indépendance et une qualité dans l'appréciation et le traitement des dossiers. Ces changements seront expliqués directement aux artistes et organismes culturels afin d'assurer une transition en douceur.

-30-

Source : Conseil des arts de Saguenay  
Paolo Almario Ramirez, président  
(418 550-4153)